

Le 15 juillet 2024

Madame, Monsieur,

## CIRCULAIRE DE RENTREE

## ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

L'année scolaire vient de s'achever laissant place à la pause estivale bien méritée pour chaque membre de la communauté éducative. La vie de notre établissement ne s'arrête pourtant pas et des travaux importants, sur chaque site de l'Institution, sont planifiés cet été et pendant les futures vacances de la Toussaint 2024. Ces travaux s'inscrivent dans une démarche d'économies d'énergie et plus globalement dans le cadre de notre projet éducatif dont l'un des axes est « prendre soin de notre planète ». Ainsi, sur le site de l'école Saint André l'ancienne chaudière au fioul va être remplacée par une pompe à chaleur. Sur le site de l'école du Sacré Cœur l'ensemble des façades va être isolé par l'extérieur et les abords et le parking de l'école vont être entièrement rénovés. Sur le site de Bel Air, les façades du bâtiment du collège vont également être isolées par l'extérieur et les ouvrants changés. L'école Alix Le Clerc bénéficiera de travaux de rénovation intérieure.

Dans le même esprit, à partir de la rentrée de septembre, un nouveau prestataire assurera la gestion de la restauration scolaire. Il s'agit de la société ALTERREnative dont la philosophie correspond à celle de l'Institution. C'est en effet une société à taille humaine, valorisant notamment des produits frais et locaux et qui aura à cœur de satisfaire petits et grands.

Nous vous souhaitons un très bel été ressourçant et rempli de moments de vie partagés.

Vous trouverez dans cette circulaire les informations relatives à la rentrée 2024 qui vous permettront de prendre les dispositions nécessaires pour un suivi scolaire régulier de vos enfants et des jeunes que vous nous confiez.

Fabrice GENIN  
Chef d'établissement coordinateur  
Directeur du collège Notre Dame

Naoëlle TADJINE  
Cheffe d'établissement 1<sup>er</sup> degré  
Ecole Saint André

François DUGARET  
Chef d'établissement 1<sup>er</sup> degré  
Ecoles Alix le Clerc et Sacré Cœur



**TEMPS DE CELEBRATION POUR LE LANCEMENT DE L'ANNEE SCOLAIRE, LUNDI 23  
SEPTEMBRE 2024 A 16H45, SALLE ALIX LE CLERC.**

**La messe de rentrée de l'Enseignement Catholique aura lieu vendredi 20 septembre 2024 à 18h30 à la cathédrale Saint Charles.**

## COORDONNEES DES SERVICES DE L'INSTITUTION

### À CONSERVER PAR LES FAMILLES DURANT TOUTE L'ANNEE SCOLAIRE

Direction du collège	Fabrice GENIN	04 77 93 54 20	<a href="mailto:direction@notredamedesperance.fr">direction@notredamedesperance.fr</a>
Direction école Saint André	Naoëlle TADJINE	04 77 32 62 83	<a href="mailto:ecole.saintandre@notredamedesperance.fr">ecole.saintandre@notredamedesperance.fr</a>
Direction école Alix le Clerc	François DUGARET	04 77 93 54 20	<a href="mailto:ecole.alixleclerc@notredamedesperance.fr">ecole.alixleclerc@notredamedesperance.fr</a>
Direction école du Sacré Cœur	François DUGARET	04 77 74 04 80	<a href="mailto:ecole.sacrecoeur@notredamedesperance.fr">ecole.sacrecoeur@notredamedesperance.fr</a>
Secrétariat	Angélique THIZY	04 77 93 54 20	<a href="mailto:secretariat@notredamedesperance.fr">secretariat@notredamedesperance.fr</a>
Comptabilité	Véronique GARCIN	04 77 93 54 20	<a href="mailto:comptabilite@notredamedesperance.fr">comptabilite@notredamedesperance.fr</a>
Intendance	Amar MOUHLI	04 77 93 54 20	<a href="mailto:intendance@notredamedesperance.fr">intendance@notredamedesperance.fr</a>
Pastorale	Emmanuelle TERRY	04 77 93 72 66	<a href="mailto:pastorale@notredamedesperance.fr">pastorale@notredamedesperance.fr</a>
Responsable vie scolaire	Loïc CHATAGNERET	04 77 93 54 20	<a href="mailto:rvs@notredamedesperance.fr">rvs@notredamedesperance.fr</a>

### CALENDRIER SCOLAIRE 2024/2025 (zone A)

**Vacances de Toussaint** : du vendredi 18 octobre 2024 après la classe  
au lundi 04 novembre 2024 au matin

**Vacances de Noël** : du vendredi 20 décembre 2024 après la classe  
au Lundi 06 janvier 2025 au matin

**Vacances d'hiver** : du vendredi 21 février 2025 après la classe  
au lundi 10 mars 2025 au matin

**Vacances de printemps** : du vendredi 18 avril 2025 après la classe  
au lundi 5 mai 2025 au matin

**Vacances d'été** : Jeudi 03 juillet 2025 après la classe  
(Vendredi 04 juillet, journée pédagogique réservée uniquement aux professeurs et personnels de l'Institution)

#### Jour Fériés :

**Jeudi 8 mai : fête de la Victoire 1945**

**Pont de l'Ascension, pas de cours du mardi 27/05/25 au soir au dimanche 1/06/25.**

**Lundi de Pentecôte 9 juin 2025**

# ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES

## Informations concernant la rentrée

La rentrée scolaire aura lieu **le lundi 2 septembre 2024 à 8h30**.

Les élèves inscrits en Petite Section **nés en 2021** rentreront le **mardi 3 septembre 2024** à 8h30 afin de leur réserver un accueil personnalisé

Pour les nouveaux élèves qui étaient scolarisés dans un autre établissement durant l'année scolaire 2023-2024, merci de nous faire parvenir le plus rapidement possible le certificat de radiation de la dernière école fréquentée, et au plus tard le jour de la rentrée.

## Horaires de l'école

### Classes maternelles et primaires

#### ► **Matin :**

- ◆ accueil à partir de **8 h 20** jusqu'à **8 h 30** lundi, mardi, jeudi et vendredi
- ◆ sortie à **11 h 30** lundi, mardi, jeudi, vendredi

#### ► **Après-midi :**

- ◆ accueil à partir de **13 h 20** jusqu'à **13 h 30** lundi, mardi, jeudi et vendredi
- ◆ sortie : à **16 h 30** lundi, mardi, jeudi et vendredi

#### ► **Accueil périscolaire**

Garderie possible dès 7 h 30 le matin, de 11 h 30 à 12 h 00 et garderie / étude de 16 h 30 à 18 h 00.

Tous les services périscolaires fonctionnent dès le lundi 2 septembre 2024 et jusqu'au jeudi 3 juillet 2025.

## Composition de l'équipe pédagogique

TPS/PS/MS : Naoëlle TADJINE et Anne FAURE (les jeudis), Edwige CLAVAIZOLLE (ASEM)

GS/CP : Sabrina CROS, Nathalie COLLIN (AESH individualisée)

CE1/CE2 : Camille CHOMIENNE

CE2/CM1 : Léa LE CARO

CM1/CM2 : Estelle DUCARRE

AESH mutualisée : Farida BACO (Lundis et jeudis matins)

## Stationnement devant les entrées des écoles.

**Il est strictement interdit de stationner devant les portails d'entrée des écoles**, et aux abords immédiats. Aux horaires d'entrée et de sortie de l'école, les risques d'accident sont importants. Nous demandons aux parents de stationner à quelques dizaines de mètres, et d'accompagner leurs enfants à pied.

## Réunions de parents

Les classes de CP et CE2/CM1 : **jeudi 5 septembre à 17h45**  
Les classes de TPS/PS/MS/GS : **lundi 9 septembre à 17h45**  
Les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 : **mardi 17 septembre à 17h45**

Lors de ces réunions :

- les enseignants vous présentent leur méthode, le programme du niveau concerné, et leurs attentes,
- les représentants de l'APEL vous expliquent leur rôle et répondent à vos questions.
- l'animatrice en pastorale (ou l'enseignante) présente les modules d'éveil à la foi et de culture chrétienne.

► **Kermesse de fin d'année à prévoir pour le vendredi 27 juin 2025 à 16h45.**

► **Le conseil d'école est prévu le lundi 27 janvier 2025 de 18h à 20h**

### COLIS DE FOURNITURES SCOLAIRES

**Le colis obligatoire fourni par l'établissement sera remis à votre enfant le jour de la rentrée. Nous vous demandons d'en régler le coût sur le site « Ecoledirecte » dans le porte-monnaie « colis » dédié à votre enfant au plus tard mercredi 28 août. Si vous ne pouvez pas régler le montant sur Ecoledirecte, vous devrez donner un chèque le jour de la rentrée. Tout colis non réglé pour le jour de la rentrée ne pourra pas être remis à l'élève.**

**N.B : les codes d'accès restent inchangés pour les familles déjà dans l'établissement et pour les nouvelles familles les codes seront envoyés par mail au plus tard fin juillet.**

## PASTORALE AU SEIN DE L'INSTITUTION

La pastorale est la mise en œuvre de la Bonne Nouvelle, dans laquelle s'enracine le projet éducatif de l'Etablissement. Cette Bonne Nouvelle est vécue, annoncée, célébrée : dans le respect des convictions de chacun, il s'agit avant tout d'un climat, d'attitudes, d'une manière de vivre l'éducation et l'enseignement, dans un esprit évangélique de liberté et de charité.

La pastorale s'enracine dans l'esprit de la Congrégation Notre-Dame : il s'agit de faire grandir la personne dans toutes ses dimensions. La pastorale est transversale, irrigue l'ensemble des projets de l'Etablissement.

- Ouverture à tous, respect de la liberté religieuse et de conscience des élèves et des familles.
- Mission qui consiste à servir l'Homme et à ouvrir un chemin de croissance en humanité.

### L'ANIMATION PASTORALE : PROPOSITIONS A L'ECOLE ET AU COLLEGE

**Projets au fil de l'année, actions de solidarité** : Fil rouge du moment : découverte du message du Pape, Laudato Si, qui s'adresse à tous, chrétiens ou non, croyants ou non. Ce message nous invite à **prendre conscience de la beauté du monde, des hommes, de la nature, pour nous inviter à protéger notre Terre.**

**Célébrations** proposées aux temps forts de l'année scolaire.

#### **Catéchèse et culture religieuse**

**Catéchèse** : Pour ceux qui souhaitent découvrir, approfondir leur foi chrétienne, et entrer librement dans une

#### A L'ECOLE

**Maternelle et CP** : Eveil à la foi, 5 séances d'1 h 00 à 1 h 30 dans l'année.

Pour ceux qui souhaitent un enracinement dans la foi chrétienne, aider l'enfant à se construire peu à peu face à la question du sens de la Vie, aider les parents à répondre aux interrogations des tout-petits.

**Du CE1 au CM2** :

**Catéchèse** : 9 séances d'1 h 00 à 1 h 30 dans l'année.

**Culture religieuse** : 7 séances d'1 h 00 à 1 h 30 dans l'année

#### AU COLLEGE

**Pour tous** : accueil proposé aux récréations, dans la salle de vie pastorale, lieu d'écoute, d'échange, temps d'intériorité pour ceux qui le souhaitent.

**Au niveau 6<sup>ème</sup>, pour tous, dans l'emploi du temps, séances d'1 h 00, tous les quinze jours, choix entre catéchèse et culture religieuse.**

**Au niveau 5<sup>ème</sup> : pour ceux qui le souhaitent, dans l'emploi du temps, séances d'1 h 00, tous les quinze jours, pour** : apprendre à se connaître, évoquer nos questionnements. Comprendre le monde qui nous entoure, vivre ces rencontres, pour ceux qui le souhaitent, sous le regard de Dieu, prier ensemble.

**Aux niveaux 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> : pour ceux qui le souhaitent, repas partagé + séance d'1 h 00, tous les quinze jours, du temps de midi, pour** : créer un journal à diffuser dans l'établissement, pour s'approprier les questions de société, apprendre à affirmer ce que l'on est, vivre ces rencontres, pour ceux qui le souhaitent, sous le regard de Dieu, prier ensemble.

## INFORMATIONS RESTAURATION 2024 – 2025 ECOLE ET COLLEGE

Nicolas SIGAUD sera toujours le chef de cuisine et la société Elior, dans un souci de qualité et d'équilibre alimentaire, proposera à tous les élèves des écoles et du collège un menu à 4 composantes (entrée, plat, garniture, laitage, dessert), conformément au système mis en place l'an passé. De plus un produit Bio sera systématiquement présent chaque jour au menu. A noter que pour cette nouvelle année scolaire, aucune augmentation de tarif des abonnements n'a été pratiquée.

### Deux possibilités

#### 1. Abonnement 1, 2, 3 ou 4 jours par semaine

L'élève déjeune les jours choisis par la famille (lundi, mardi, jeudi, vendredi) :

##### Tarif forfaitaire annuel

Maternelle, primaire	Collège
Inscription pour 1 jour : 217 €	229 €
Inscription pour 2 jours : 418 €	437 €
Inscription pour 3 jours : 580 €	630 €
Inscription pour 4 jours : 732 €	810 €

##### Règlement :

Les abonnements à la demi-pension, aux études et à la garderie seront comptabilisés sur

#### 2. Repas occasionnels

L'élève déjeune les jours choisis ponctuellement par la famille.

**La famille achète sur le site « Ecole directe » des repas au tarif de 6,20 € pour les élèves de maternelle et de primaire, et au tarif de 6,65 € pour les collégiens.**

Les réservations de repas occasionnels doivent se faire sur le site « Ecole directe » au plus tard la veille jusqu'à 23 h 00.

Tout repas non prévu et déclaré le jour même sera accepté mais facturé au prix de 7,60 €.

***Ces modalités doivent être scrupuleusement respectées, faute de quoi l'enfant ne pourra être accueilli à la restauration.***

# PAIEMENT ET RESERVATION DE LA RESTAURATION 2024 - 2025

## Cas n°1 Votre enfant est abonné pour le lundi et/ou le mardi et/ou le jeudi et/ou le vendredi

Le règlement se fait avec la facture annuelle.

Pour manger un autre jour (en dehors de l'abonnement), vous devez réserver au plus tard **la veille avant 23h**.

Voir ci-dessous Cas n° 2.

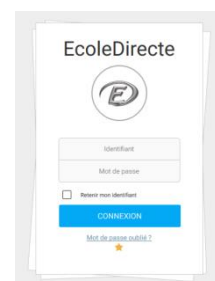
## Cas n° 2 Votre enfant mange occasionnellement à la cantine

Deux choses à faire :

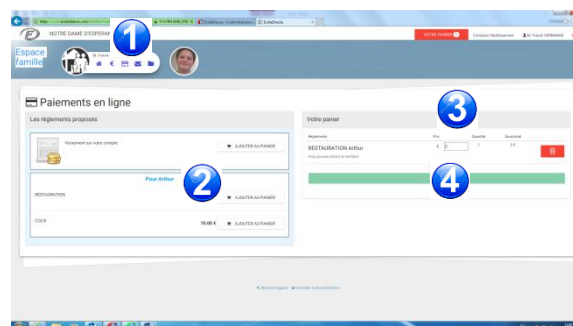
**1- Alimenter son compte** (il y a un compte par enfant) sur le site web **www.ecoledirecte.com**

C'est-à-dire mettre de l'argent sur son compte par carte bancaire. **Le site est sécurisé.**

Les anciens élèves conservent leur code d'accès. Un identifiant et un mot de passe seront remis aux nouveaux élèves, le jour du retrait des colis.



- 1 Cliquez sur l'icône « carte bleue ».
- 2 Cliquez sur le panier restauration de votre enfant.
- 3 Saisissez le montant en euros correspondant au nombre de repas souhaité. Utilisez le « . » et non la « , » pour la séparation des décimales.
- 4 Cliquez sur la barre verte « payer ».



*Pour des cas très exceptionnels, il sera possible de déposer chèque ou espèces au secrétariat. La comptabilité alimentera alors le compte de votre enfant sur le site web.*

**2- Réserver les repas** à l'avance sur le planning

Vous pouvez réserver pour plusieurs mois à l'avance et avez jusqu'à la veille 23h pour réserver/modifier un repas pour le lendemain.

- 1 Cliquez sur le nom de votre enfant,
- 2 Cliquez sur réservation.
- 3 Cochez les jours où votre enfant va manger à la cantine.

*En cas d'oubli de réservation, prévenir l'enseignant de votre enfant avant 9h du matin. **Ce repas vous sera facturé 7,60 €.***

Nous comptons sur vous pour la bonne mise en application de ce fonctionnement et restons à votre écoute pour toutes vos questions.

